



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Langues, littératures et civilisations
étrangères

de l'Université Paris 7
Denis Diderot

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib

Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement déposant : Université Paris 7 - Denis Diderot

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues littératures et civilisations étrangères

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3LI140006613

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Unité de Formation et de Recherche (UFR) des Etudes Anglophones.

UFR LCAO (Langues et Cultures de l'Asie Orientale).

- Délocalisation(s) :

INALCO (spécialité *Langues littératures et civilisations étrangères vietnamien*).

ENS Cachan : les enseignements en anglais de spécialité du parcours de la 3^{ème} année de licence en *Langues littératures et civilisations étrangères anglais* se font en partenariat avec l'ENS Cachan et l'UFR Etudes Interculturelles de Langues Appliquées (EILA), de l'Université Paris-Diderot.

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Langues littératures et civilisations étrangères* (LLCE) propose cinq spécialités : *LLCE Anglais* ; *LLCE Chinois* ; *LLCE Coréen* ; *LLCE Japonais* ; *LLCE Vietnamien* (cette dernière spécialité est co-habillée avec l'INALCO).

La spécialité *Anglais* (plus de 1500h sur trois ans) est accessible avec des prérequis linguistiques en anglais (langue étudiée au lycée). La licence *LLCE Anglais* comporte deux parcours qui se poursuivent depuis la première jusqu'à la troisième année : le parcours simple *Langue et culture*, et le parcours *Majeure-Mineure*. La partie « mineure » porte sur l'un des secteurs suivants : français langue étrangère (FLE), histoire, lettres modernes, sciences du langage. En troisième année, l'étudiant peut soit poursuivre sa bivalence majeure-mineure, soit choisir parmi quatre sous-parcours : *Langue et culture*, *Traduction littéraire et rédaction pour l'édition* (dont l'effectif est limité à 20 étudiants), *Concours/Enseignement*, *Anglais de spécialité*, en fonction des débouchés et des poursuites d'études envisagées.

Les spécialités *Langues d'Asie orientales* (plus de 1700h sur trois ans) sont accessibles sans prérequis linguistique. Elles comportent deux parcours qui se poursuivent depuis la première jusqu'à la troisième année : le parcours général *Etudes chinoises/Etudes coréennes/Etudes japonaises* comprenant un enseignement d'anglais (avec prérequis) en deuxième et en troisième années ; et le parcours *Français langue étrangère* (FLE) qui combine des enseignements dans la langue étudiée et des modules de français langue étrangère.

Par ailleurs, sont aussi proposés deux doubles-diplômes combinant à part égale deux formations disciplinaires : *LLCE « bilingue » Anglais + Langues d'Asie orientale* (plus de 1800h sur trois ans, avec sélection sur dossier) ; licence *Asie et sciences de la Terre* (ASTER) : *Sciences de la Terre de l'environnement et des planètes* (STEP) + *Chinois* (10 places) ou *Japonais* (10 places), en collaboration avec l'UFR STEP. Ce dernier diplôme s'adresse à des scientifiques qui souhaitent accéder à des emplois en Asie orientale. Chaque double-diplôme propose une formation ciblée incluant l'ensemble des enseignements fondamentaux.

L'obtention d'une licence *LLCE* permet de poursuivre les études dans de nombreux masters, en fonction de la spécialité et du parcours suivis en licence, et d'envisager une insertion professionnelle dans les secteurs suivants : la traduction, les médias, l'enseignement, la documentation (spécialisée), le tourisme.

Synthèse de l'évaluation

• Appréciation globale :

La mention *LLCE* regroupe plusieurs spécialités qui proposent chacune un choix de parcours différents. Cette organisation est nécessairement complexe, mais permet de proposer aux étudiants des parcours soit ciblés sur la langue étudiée, soit en bivalence avec une double compétence langue + mineure, en partenariat avec d'autres UFR de Paris-Diderot. La partie « mineure » représente environ un tiers de la formation en *LLCE Anglais*, un quart au moins pour *LLCE Langues d'Asie*. La structure de ces parcours est parfaitement cohérente, bien équilibrée, avec une progressivité dans la spécialisation au cours des trois années de licence. La première année permet d'acquérir des méthodologies, intégrées dans les enseignements disciplinaires sans qu'il y ait des modules spécifiques, et de consolider ou d'acquérir des compétences linguistiques à travers les enseignements de langue, de civilisation, de littérature (*LLCE Anglais*), qui sont développées par la suite. En 3^{ème} année, les quatre sous-parcours proposés en *LLCE Anglais* correspondent à des débouchés précis et/ou à des poursuites d'études en master. Pour les doubles-diplômes, une spécialisation progressive dans deux domaines « majeures » est proposée ; il s'agit de formations très exigeantes qui font l'objet d'une sélection à l'entrée (sur dossier).

En ce qui concerne les compétences linguistiques et culturelles visées, il convient de distinguer d'une part la *LLCE Anglais* et, d'autre part, les trois *LLCE Langues d'Asie orientale* (chinois, coréen, japonais ; la *LLCE Vietnamien* en co-habilitation relève de l'INALCO), car le niveau attendu est fonction du niveau de départ. Les langues d'Asie orientale étant étudiées sans prérequis, le volume horaire est plus important pour ces spécialités et une certification en langue en 2^{ème} ou en 3^{ème} année est prévue pour chacune d'entre elles. La spécialité *LLCE Anglais* vise le développement de connaissances en civilisation, en littérature et en linguistique, ainsi que des compétences en communication écrite et orale, en analyse et en synthèse. Les spécialités *LLCE Langues d'Asie orientale* visent des compétences en communication écrite et orale dans la langue étudiée, et le développement des connaissances concernant notamment les civilisations des aires géographiques étudiées. Des enseignements de linguistique et de littérature sont proposés au sein de modules à choix. En *Japonais*, ces enseignements à choix figurent à chacun des six semestres de la licence, ce qui implique peut-être une spécialisation précoce, si ces enseignements sont des prérequis pour la suite.

Les modalités d'enseignement privilégiées sont les travaux dirigés (TD) en évitant les cours magistraux (CM) à forts effectifs, jugés peu adaptés. De même, les évaluations sont essentiellement en contrôle continu en *LLCE Anglais*, ce qui permet un meilleur suivi des étudiants. Le taux de réussite en L1 dans cette spécialité est en augmentation régulière sur les cinq dernières années (près de 50 % en 2011-12), ce qui est satisfaisant au vu des effectifs (environ 350 étudiants en L1, 180 en L3). Pour les langues d'Asie orientale, les modalités d'évaluation ne sont pas homogènes : en *LLCE Chinois* la plupart des matières sont évaluées sans contrôle continu, en *LLCE Coréen* les matières font l'objet d'un contrôle mixte contrôle continu-contrôle terminal, alors qu'en *LLCE Japonais*, les matières sont évaluées soit en contrôle terminal, soit en contrôle continu. Il est probable que ces modalités aient une incidence sur le taux d'abandon et le taux de réussite en L1 (préoccupant en *Chinois*, très corrects pour le *Coréen* et le *Japonais*).

Les étudiants sont bien accueillis, bien informés dès leur arrivée ; en cours de première année, ils sont encadrés par l'équipe pédagogique et des aides sont prévues pour ceux qui sont en difficulté. De même, des

passerelles sont possibles, notamment pour ceux qui ont choisi une bivalence majeure-mineure et qui souhaitent se concentrer sur le parcours simple. Toutefois, il y a peu d'enseignements spécifiques de méthodologie, la méthodologie étant incluse au sein des TD. La prise en charge des étudiants ayant des contraintes particulières est satisfaisante. Pour des étudiants en situation de handicap, l'Université dispose d'un service Relais Handicap qui met en place l'aide adaptée ; les étudiants dispensés d'assiduité ont accès aux ressources et peuvent faire appel aux tuteurs d'accompagnement à partir de la 2^{ème} année. La mobilité internationale est encouragée en 2^{ème} et 3^{ème} années de licence ; des accords existent pour des échanges Erasmus et d'autres échanges internationaux (destinations d'Asie orientale), mais le nombre de places est limité en fonction des accords passés chaque année. Le nombre de départs effectifs par spécialité et par parcours n'est pas indiqué.

Le lien entre la licence et les masters proposés à Paris-Diderot et sur le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Sorbonne-Paris-Cité est excellent, offrant ainsi des choix adaptés ; le taux de poursuite des études se situe globalement entre 50 % et 60 %. En revanche, aucune donnée sur la population étudiante ni sur le devenir des diplômés et leur insertion professionnelle n'est indiquée. Ce n'est qu'en 2^{ème} année de licence en *LLCE Anglais* que la préparation du projet professionnel est prévue par le biais de deux modules offrant des approches variées, y compris la possibilité de valider un stage ; la réflexion pourra être développée en 3^{ème} année, d'une part par les enseignements spécifiques des parcours préprofessionnels (traduction, édition) et d'autre part dans le module « autonomisation » où l'étudiant fait un travail sur projet. En *LLCE Langues d'Asie orientale*, les deux modules pré professionnalisants se situent en 2^{ème} et en 3^{ème} années de licence. Il est possible de faire un stage, mais le module est par ailleurs très ciblé sur les compétences disciplinaires (certification en langue, recherche documentaire sur l'aire géographique concernée). Une véritable réflexion sur le projet professionnel ne semble pas bien intégrée.

La mention repose sur des équipes de spécialité distinctes : la spécialité *LLCE Coréen* souffre d'un manque d'encadrement comparé aux autres spécialités de langues d'Asie orientale. Les équipes de formation sont très impliquées, fonctionnant à plusieurs niveaux de responsabilité, ce qui permet un bon encadrement des étudiants. La concertation avec les étudiants se fait sous plusieurs formes différentes : réunions de concertation régulières en *LLCE Anglais* et *LLCE Coréen* ; enquêtes et entretiens en *LLCE Japonais* ; une restitution au conseil de l'UFR est prévue en *LLCE Anglais*. La généralisation d'un dispositif d'évaluation des enseignements est en cours de mise en place par l'Université. Il n'est pas possible d'utiliser des données collectées concernant le suivi de cohorte pour le pilotage ; elles ne sont pas encore disponibles. En amont, la présence des enseignants et des tuteurs est assurée dans les salons pour futurs étudiants et dans les lycées, et le diplôme est valorisé par ailleurs à travers la collaboration d'intervenants extérieurs lors de conférences et dans les modules de préprofessionnalisation.

- Points forts :

- Richesse des parcours en *Anglais* et adaptation aux secteurs d'insertion professionnelle ; originalité des formations dans les *Langues d'Asie orientale*.
- Forte attractivité de la formation.
- Cohérence et progressivité de la spécialisation, parcours pré professionnalisants bien ciblés en L3 (*Anglais*).
- Bonne prise en compte des besoins étudiants qui se traduit par des taux de réussite qui augmentent globalement.
- Possibilité des doubles licences avec une solide formation linguistique et culturelle.
- Bon taux de poursuite d'études.

- Points faibles :

- La mention *LLCE* fonctionne par spécialités distinctes, il n'y a pas de pilotage au niveau de la mention. Le pilotage est inégal selon les spécialités.
- Complexité de la structure de la formation.
- Manque d'indicateurs permettant de mesurer l'insertion professionnelle et la poursuite d'études hors établissement.
- Taux d'abandon élevé en L1 pour la spécialité *Chinois*.
- Manque d'enseignements spécifiques de méthodologie.

Recommandations pour l'établissement

L'Université pourrait fournir des indicateurs concernant le suivi de cohorte, et les évaluations par les étudiants, par spécialité et par parcours, ce qui devrait permettre aux responsables de spécialité d'ajuster la formation le cas échéant.

Les données fournies par l'Université concernant l'évaluation et l'autoévaluation devraient notamment permettre d'améliorer certains aspects du pilotage pour toutes les spécialités, qui sont concentrés pour l'instant sur l'orientation et la sélection en début de formation, et poursuivi par des tuteurs. La mise en place d'enseignements de mise à niveau et/ou d'enseignements de méthodologie du travail universitaire au cours de la formation devrait sans doute apporter un plus.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : A
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Le Président

PIVB/NC/YM - 2013 - 183

Paris, le 18 juillet 2013

M. Jean-Marc GEIB
Directeur de la section formations
AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'université se réjouit de la bonne évaluation globale de ses diplômes par les experts de l'AERES. Contrairement à l'évaluation de l'offre de formation menée en 2008, la présente campagne n'a pas donné lieu à une notation unique par diplôme. Ainsi, pour chacun des diplômes, un certain nombre de critères ont été notés : 76% de nos formations ont obtenu une note A+ (12%) ou A (64%) sur le critère du projet pédagogique. Ces notes ont été attribuées à des formations témoignant d'un contenu et d'une structure solides, riches et cohérents, ce dernier argument signifiant en particulier une bonne intégration de tous les parcours de licences ou de toutes les spécialités de master au sein d'une même mention. En outre, la bonne progressivité, l'adéquation entre contenu pédagogique et objectifs de la formation, ainsi que l'ouverture transdisciplinaire ont été particulièrement bien évaluées. Pour les licences en particulier, les experts ont également été attentifs au respect du volume horaire réglementaire (ISOOh sur 3 ans) ainsi qu'aux formations privilégiant le contrôle continu. Du côté des masters, les efforts de mutualisation d'enseignements favorisant le tronc commun, tout comme une bonne articulation entre M1 et M2 et un adossement solide à la recherche ont été soulignés par l'AERES tous domaines confondus.

Concernant l'insertion professionnelle et la poursuite d'études, les résultats sont un peu plus mitigés avec une répartition équivalente entre les notes A et B (39% pour chaque). S'agissant de la poursuite d'études en particulier, la variété des débouchés, en particulier après la licence, a été évaluée favorablement. En revanche, parmi les points à améliorer, les experts relèvent la faiblesse, voire l'absence de lien avec l'OVE pouvant notamment conduire à l'absence de suivi des étudiants sortis du cursus avec ou sans diplôme. De même, certaines données relatives à la poursuite d'études font partie des points à améliorer : le faible taux de poursuite dans un master Paris Diderot pour certaines licences générales, ainsi qu'un faible taux de poursuite en doctorat pour certains masters à finalité recherche.

Le critère spécifique aux licences professionnelles des liens avec les milieux professionnels a remporté une large majorité de notes A (72%). Cette bonne évaluation est justifiée par la diversification des entreprises d'accueil ou une forte implication des professionnels dans les enseignements. Les évaluations encouragent les équipes à formaliser de façon plus systématique ces liens avec les professionnels par l'établissement de conventions de partenariat, ce que nous nous engageons à réaliser promptement. Nous avons également noté la recommandation formulée par l'AERES de nous doter de moyens d'évaluation renforcés au niveau de l'établissement. Ce sera pour nous un objectif majeur.

Nous avons naturellement examiné en priorité les avis les plus défavorables afin de réexaminer dans des délais très brefs notre offre de formation se rapportant à ces maquettes. C'est sur le pilotage des formations que l'évaluation est la moins bonne avec 45% de notes B et 13% de notes C. Les principaux écueils repérés par les experts relèvent notamment d'un sous-encadrement pédagogique, de l'absence de conseil de perfectionnement ou, quand il existe, des lacunes dans sa composition (absence de représentants étudiants, d'extérieurs, de professionnels du secteur concerné). De plus, ont parfois été soulevés un soutien administratif trop faible, des dispositifs de pilotage trop « éclatés » pouvant donner lieu à un manque de coordination au sein d'une mention ou révélant un manque de communication entre différentes disciplines, ou encore remettant en question la pertinence du rattachement d'une spécialité à une mention de master.

Pour la plupart des évaluations, les réflexions des experts et les conseils dispensés ont été constructifs ; des remaniements immédiats ont été inclus dans certaines de nos réponses, nous y reviendrons. Quelques réflexions nous ont semblé plus problématiques et certaines évaluations posent réellement problème. Un échange a ainsi dû être organisé avec l'AERES.

La première difficulté est de portée générale : notre offre de formation, spécialement pour les diplômes de master, a été conçue dans le cadre de la constitution de Sorbonne Paris Cité, établissement dont le périmètre est connu depuis la constitution du PRES éponyme (2009), mais dont l'organisation et le fonctionnement continuent d'être élaborés. Il faut rappeler que pendant la construction de l'offre de formation se sont tenues les Assises de l'enseignement supérieur, suivies de l'affichage par le gouvernement de la politique générale en matière d'organisation de l'enseignement supérieur. Tout au long de ce processus s'est affirmée l'idée de la constitution de communautés d'universités et d'établissements comme un élément fondamental et structurant de l'enseignement supérieur en France, en particulier pour ce qui concerne l'offre de formation. Cette évolution, qui ne fait que poursuivre les efforts déjà engagés par le passé récent dans Sorbonne Paris Cité, a fortement animé les enseignants chercheurs dans leur conception d'une offre de formation de plus en plus cohérente sur notre site Sorbonne Paris Cité.

La perspective d'une forte convergence des formations des établissements partenaires a été intégrée par l'ensemble de la communauté parmi les objectifs à atteindre à court terme, à la demande de la tutelle comme du conseil d'administration du PRES SPC. La préparation de cette convergence, annoncée dès le mois d'octobre 2011, a fortement influencé la construction de notre offre de mentions et de spécialités de master pour le contrat 2014-2018. Elle s'incarne spécialement dans la généralisation des partenariats d'habilitation conjointe tissés entre les mentions et spécialités de master au sein de SPC. Pour Paris Diderot, ce sont plus de 30% de nos spécialités qui ont été conçues ou restructurées dans le cadre d'une co-habilitation. Ce travail de densification des partenariats au sein de SPC n'est pas achevé ; il se poursuivra désormais en fonction des normes nouvelles que fixe la loi ESR et que détailleront les arrêtés d'application relatifs aux diplômes de Licence et de Master. Ajoutons qu'un tel processus de transformation est nécessairement long et que nous sommes en quelque sorte au milieu du gué. Il y a donc lieu de souligner cette instabilité importante du contexte académique et institutionnel qui a constitué l'environnement du travail d'élaboration de notre offre de formation. Cette instabilité a eu de nombreux effets gênants sur nos projets de maquettes, qui ne nous paraissent pas avoir été suffisamment pris en compte par les expertises de l'Agence.

Par exemple, la mise en place des masters MEEF (Métiers de l'Éducation, de l'Enseignement et de la Formation) portés par les ESPE (École Supérieure de la Pédagogie et de l'Enseignement), qui incarne les difficultés que nous avons rencontrées produites par le télescopage entre les processus d'évaluation des bilans (contrat 2009-20 12) et le calendrier des réformes à concevoir simultanément, a entraîné le retrait des spécialités « enseignements » qui figuraient auparavant au sein de nos mentions de master « disciplinaires » (7 spécialités). Pourquoi reprocher à certaines de ces mentions (LLCM) de ne plus mettre en œuvre de « parcours enseignement » ?

L'impression générale suivante est que l'expertise de nos maquettes de diplômes, de master en particulier, s'est inscrite dans un cadrage qui a privilégié une évaluation du bilan du contrat s'achevant. L'approche semble logique et devrait entraîner l'adhésion de la communauté. Il nous semble qu'elle a néanmoins été instruite au détriment du projet. L'offre de master de Paris Diderot compte un grand nombre de mentions et/ou spécialités en très forte restructuration, notamment du fait de la mise en cohérence de ces formations au niveau SPC. Pour certaines d'entre elles, l'évolution est telle que le dossier constitué pour le prochain contrat relève davantage d'une création (non évaluée par l'AERES) que d'un simple renouvellement. Or, c'est précisément dans le cas des dossiers de ce type que nous constatons une notation à la fois sévère et ignorante de ce contexte particulier (LLCM, Psychologie, Lettres). Ce sont les items « pilotage » qui sont évalués C alors même que le pilotage est l'aspect sur lequel a porté l'effort principal des équipes pédagogiques et des conseils de Paris Diderot. L'établissement a donc demandé le retrait de ces notes. Il serait dommageable que les maquettes qui ont fait beaucoup d'efforts pour répondre aux évolutions institutionnelles en cours se voient pénalisées parce que leurs projets ne sont peut-être pas encore totalement aboutis, du fait même des bouleversements qui sont entrepris.

Pour certaines mentions, l'évaluation surprend en raison du grand nombre d'erreurs ; des incohérences de notation s'en suivent. C'est le cas de la mention « Biologie Cellulaire, Physiologie, Pathologies » (BCPP), pour laquelle nous avons organisé un échange avec l'Agence, et avons obtenu un nouveau rapport qui après correction des erreurs factuelles a permis le retrait des notes C. Nous souhaiterions souligner que cette mention a été particulièrement exposée durant le travail de mise en cohérence de l'offre de formation au niveau SPC. D'abord, en raison du nombre important de partenariats qui la caractérisent ; ensuite, du fait du nombre tout aussi important de spécialités que la mention héberge (14). Elle devenait ainsi symbolique des possibilités de regroupements autour d'un secteur bien identifié. L'évaluation par l'AERES recommande néanmoins l'évolution vers la scission, et la mise en place de deux ou trois mentions distinctes ; anticipant les effets de la prochaine mise en place d'une nomenclature pour les mentions du diplôme de master, les responsables pédagogiques de BCPP ont été particulièrement attentifs à cette recommandation de l'expertise, et proposent d'ores et déjà le passage à deux mentions.

Il existe d'autres mentions pour lesquelles l'incompréhension de l'expertise domine. La spécialité « Energie, écologie, société » (E2S), dont les enseignements n'ont pas encore été ouverts aux étudiants (il n'y a donc aucun « bilan ») et c'est la raison pour laquelle l'item « insertion professionnelle » n'est pas expertisé) se voit ainsi reprocher le choix d'une structure des enseignements de « M2 suspendu » alors qu'elle ne revendique pas ce choix, et que ce dernier ne correspond pas à la SE proposée. Il est exact que la mention ne possède pas son M1 propre. Chaque spécialité s'appuie sur des M1 associés en science dure pour la spécialité IPE, et d'une grande variété en sciences humaines et sociales pour E2S. Les spécialités et la mention sont le lieu où l'interdisciplinarité se construit avec des étudiants ayant les bases de leur discipline propre. Il s'agit d'une structure M1-M2 en « Y », somme toute très classique, et non d'une mention « suspendue ». Nous souhaiterions que les mentions et spécialités sans bilan puissent bénéficier d'une évaluation « au fil de l'eau » après au moins deux années de fonctionnement.

Quelques autres exemples significatifs méritent d'être rapidement évoqués.

Pour la licence de géographie, l'avis rendu par l'AERES a mis en évidence plusieurs points majeurs d'incompréhension. On a reproché la faible ouverture aux autres disciplines alors que 3 enseignements hors de la discipline sont proposés dès le L1. L'AERES évalue négativement un parcours Enseignement qui n'est pas proposé dans la maquette et qui semble avoir été confondu avec un parcours Majeure Géographie, Mineure Histoire destiné aux étudiants désireux de se familiariser avec les deux disciplines majeures des concours de l'enseignement d'Histoire/Géographie du secondaire et qui impose donc logiquement des UE optionnelles ET libres dans la diversité des enseignements d'histoire. Les dispositifs d'aide à la réussite, le suivi des étudiants, l'intérêt pour l'avenir des étudiants ont été jugés trop faibles. Pourtant, différentes initiatives ont été mises en place dans le cadre des enseignements de professionnalisation. Enfin, les efforts faits pour proposer des enseignements nouveaux et adaptés aux problématiques actuelles n'ont pas été relevés.

Pour la Psychologie, l'ambivalence de l'évaluation repose sur le paradoxe suivant : ce qui est reproché constitue dans un même temps ce qui a été évalué comme étant notre principale force. La licence et le master de psychologie, dont la très forte attractivité a été soulignée, reposent sur un projet pédagogique cohérent visant à former des psychologues cliniciens dont il est démontré aujourd'hui que l'insertion professionnelle est plus que louable. La formation délivrée en Licence est bien mono-disciplinaire, même si nous ne nions pas la spécificité de notre orientation clinique : la licence demeure généraliste avec notamment plus de 42% des enseignements de la L1 réservés aux autres sous-disciplines de la psychologie.

Quant aux soit disant conséquences, on ne peut nous reprocher une absence de passerelles ou de débouchés clairement définis à l'issue de la L3 : l'UFR jusqu'à présent, avec l'aide des services centraux, n'a eu aucune difficulté à accompagner des réorientations qui restent exceptionnelles.

Le parcours tubulaire dénoncé par l'évaluateur allant de la licence au master est en réalité la raison principale de l'attractivité de nos formations au-delà de l'excellence scientifique et de la renommée de son corps enseignant (le projet pédagogique du Master a obtenu la note de A). En effet, la sélectivité de la licence, le sérieux du recrutement de l'équipe pédagogique mesurent la motivation et l'adéquation du projet de l'étudiant à notre formation. Nous rappelons le taux exceptionnel d'abandon en L1 de 6,85% (14 étudiants). Par ailleurs, c'est l'assurance une fois entré en licence d'obtenir un master de psychologie qui nous différencie des autres UFR de notre discipline. Nous rappelons que 96% de nos diplômés de M1 s'inscrivent en M2. 86% d'entre eux seront titulaires l'année suivante du titre de psychologue clinicien.

D'autres évaluations traduisent par contre bien souvent de réelles faiblesses structurelles qui nous ont conduits à des repositionnements portant sur les formations et sur les équipes. Le « retour d'expertise » a joué dans ce cas un rôle moteur extrêmement positif que nous tenons à souligner :

Par exemple, la maquette du Master Biogéosciences (BGS) de l'Université Paris Diderot va évoluer. L'objectif sera d'orienter le Master BGS sur les sciences de l'Environnement et l'écologie au sens large. Cette mention formera de nouvelles générations de scientifiques et de gestionnaires de l'environnement ayant une vision pluridisciplinaire du fonctionnement de la biosphère, en relation avec les composantes sociales, géologiques et biologiques des pressions anthropiques agissant sur l'environnement. Cette pluridisciplinarité nous permettra d'occuper une niche dans ce domaine qui est très peu représenté dans les autres Universités d'Ile-de-France (via des aspects tels que l'ingénierie de l'environnement, la géobiologie, l'approche sociale et géographique des problématiques environnementales), car elle se distinguera des formations Franciliennes déjà existantes en écologie fondamentale et biologie évolutive.

La SE de ce futur Master sera centrée sur les aspects pluridisciplinaires par essence de l'analyse et de la gestion des écosystèmes et de l'environnement. Ce Master déclinera cette pluridisciplinarité en proposant en M1 deux parcours :

- le parcours Géobiologie, représentant l'interface entre les sciences de l'Environnement et les sciences de la Terre, qui débouchera sur le M2 spécialité Recherche "Géochimie, Géobiologie et Environnement" de l'IPGP - Paris Diderot et ensuite sur l'ED de l'Institut de Physique du globe de Paris Diderot ;
- le parcours Environnement, avec deux colorations suivant que les étudiants se destinent ensuite à la spécialité de M2 "Ingénierie biologique pour l'Environnement" de l'UPEC, ou bien à la spécialité de M2 "Espace et Milieux" de Paris Diderot (cette dernière coloration permettant également une passerelle vers le M2 Approche Interdisciplinaire des Energies de demain, spécialité "Energie, Ecologie, Sociétés" de Paris Diderot). La coloration « Espace et Milieux » représentera l'interface entre l'environnement, l'écologie et les sciences sociales, en étant centrée sur des formations à la gestion des territoires et des ressources ; la coloration « Ingénierie biologique pour l'environnement » représentera l'interface entre l'environnement et l'ingénierie écologique, l'agronomie et les biotechnologies.

La mention Santé publique prend également en compte les propositions pertinentes des experts et propose dans ses réponses la fusion de deux spécialités, et la modification de l'intitulé d'une autre spécialité.

Au total, l'Université Paris Diderot reste évidemment très satisfaite de l'évaluation positive de l'AERES pour l'ensemble de son offre de formation. Une large part de ce succès repose certainement sur de nombreuses co-habilitations réussies dans le cadre de Sorbonne Paris Cité, mais aussi avec les établissements voisins (IPGP, UPI, UP4, UP6, UPII, UPI2, ENS, Polytechnique, Observatoire, CNAM) qui permettent de construire des formations réunissant les meilleures expertises. Un fort adossement à la recherche reste un atout déterminant dans l'élaboration de notre offre de master. De nombreuses spécialités à finalité plus professionnelle ou indifférenciée, fonctionnant pour la plupart en apprentissage par alternance, présentent des niveaux d'insertion professionnelle élevés. Elles contribuent, avec nos spécialités recherche au très remarquable positionnement scientifique et socio-économique de nos mentions de Master, qui remporte 89% de A+ et de A

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Vincent Berger



Le Président

EVALUATION DES DIPLOMES : LICENCE – Vague D

ACADEMIE : PARIS

Etablissement déposant : Université Paris Diderot

Etablissement(s) co-habilitation : -

Domaine : ALL

Mention : LLCE

1-1 Recommandations émises sur la mention

Le rapport rédigé par les experts de l'AERES souligne les points forts de la mention : attractivité des formations ; richesse et originalité des parcours ; adaptation aux secteurs d'insertion professionnelle et préprofessionnalisants ; cohérence et progressivité de la spécialisation ; prise en compte des besoins étudiants ; ouverture disciplinaire permettant des doubles licences ; taux globalement élevé de poursuite des études . L'effort de convergence et de

lisibilité consenti entre deux composantes de l'établissement pour faire aboutir un projet commun de licence LLCE, dessinant un périmètre disciplinaire large avec une forte attractivité comme l'indique le flux d'étudiants concerné, a également bien été remarqué, même si l'expertise souligne par endroit un effort de mise en cohérence à poursuivre, remarque qui a été entendue.

Dans ces circonstances, les notations attribuées paraissent quelque peu en contradiction avec les appréciations portées. On peine parfois à comprendre la logique allant d'appréciations très positives (ex.: augmentation des taux de réussite, projet pédagogique...) à la note résultant.

Reste que quelques remarques justifiées conduisent les responsables à envisager des corrections ou évolutions dans le contenu ou le pilotage de la mention :

- création d'un Conseil de coordination de la mention, réunissant les responsables des spécialités de la licence, afin d'en consolider le pilotage, en particulier pour les doubles licences, l'évaluation, l'accueil, l'insertion professionnelle.

- harmonisation des MCC, vers du contrôle continu généralisé (100% pour toutes les UE)

- poursuite du travail sur les indicateurs, en collaboration avec les instances de l'université (Bureau des relations internationales, Observatoire de la vie étudiante, Direction des études et de la vie universitaire)

- harmonisation des pratiques sur l'insertion professionnelle et modules de pré- professionnalisation, en collaboration avec le SAOIP (Services d'aide à l'orientation et à l'insertion professionnelle). Mise en place de modules d'aide à l'insertion professionnelle (rédaction de CV, préparation à l'entretien, portefeuille de compétences, projet professionnel) similaires dans toutes les spécialités.

1-2 : Critères

•Projet pédagogique (Note : A)

Répartie entre deux UFR, eu égard à la spécificité aréale des domaines de formation et de recherche concernés, la mention LLCE concerne des formations comportant des pré-requis très différenciés : la licence d'anglais accueille des étudiants ayant une connaissance de la langue, alors que chinois, coréen et japonais sont destinés à des apprenants « grands débutants ». Cette diversité implique une différenciation dans la distribution de l'effort de formation, avec par exemple un poids particulier des blocs d'UE de langue pour les aires d'Asie orientale, notamment en L1 et L2. Cependant, critiquer une « complexité de la structure de la formation » semble excessif, surtout quand un autre passage du document d'évaluation parle d'une « organisation [...] nécessairement complexe », permettant « de proposer aux étudiants des parcours ciblés ou en bivalence ». Un travail important de simplification, prenant appui sur l'expérience accumulée, a permis au contraire d'aboutir à une structure commune souple et adaptable. D'une manière générale, l'offre a été simplifiée, les doublons élagués, le principe de progressivité observé, avec une complexification intervenant en L3 au niveau de l'introduction de spécialisations.

•Dispositifs d'aide à la réussite (Note : B)

L'accueil et l'accompagnement sont deux préoccupations constantes des différentes spécialités de la mention, où les étudiants sont « bien accueillis, bien informés dès leur arrivée ; en cours de première année, ils sont encadrés par l'équipe pédagogique et des aides sont prévues pour ceux qui sont en difficulté ». Cette préoccupation montre des résultats, dans un rapport qui reconnaît l'augmentation des taux de réussite pour la spécialité anglais, en particulier. En conséquence, la notation paraît n'avoir tenu compte que des différences existant entre les diverses spécialités, en matière de taux de réussite (et non de dispositifs), différences qui s'expliquent facilement par l'écart des situations au regard du recrutement des primo-entrants : étudiants essentiellement bacheliers de l'année francophones pour les études d'anglais, ayant une pratique déjà établie de l'anglais, et dont les résultats scolaires et les notes de baccalauréat servent d'appui pour des conseils à l'orientation ; étudiants francophones bacheliers, mais également étudiants locuteurs non francophones venus de pays à pratique universitaire différente, pour LCAO, expliquant les difficultés dans les taux de réussite de 1ère année.

Par ailleurs, avant d'entrer plus avant dans le détail, il convient de souligner l'importance accordée au tutorat, et à l'accompagnement individualisé qu'il offre à des étudiants de 1ère (voire de 2ème) année, en complément des enseignements fournis. Le tutorat a été conservé, malgré la perte du financement PRL qui en avait permis le renforcement. Un travail est également en cours pour étoffer et nourrir les programmes de soutien à l'apprentissage à distance, en anglais, mais encore de façon expérimentale, sur les enseignements d'oral. Un effort important a été fait, en chinois, coréen et japonais, pour élaborer des programmes complémentaires d'auto-apprentissage, dans une collaboration pérenne avec le Centre de ressources en langue (CRL) de l'université. Une réflexion sur ces nouveaux dispositifs d'aide, en cours de développement, pourra être menée au niveau de la mention. Le Conseil de coordination pourra être le lieu de cette réflexion.

Taux de réussite

Le taux de réussite est plus faible dans les spécialités de langues orientales, où le chinois et le coréen ne sont pas des parcours sélectifs. Le taux d'abandon élevé en L1 pour la spécialité Chinois correspond en effet à une préoccupation de la filière concernée, s'agissant d'un problème sur lequel un travail de réflexion et d'action est en cours. Plusieurs facteurs spécifiques à cette spécialité peuvent expliquer ce phénomène, dont il convient d'ailleurs de souligner qu'il n'est pas propre à l'université Paris-Diderot, mais s'observe au niveau national, et est constaté dans la discipline au sein d'autres universités. La filière n'est pas sélective. Elle fait face à des situations individuelles fortement contrastées, avec une disparité souvent constatée des acquis des apprenants et des primo-entrants. Les populations sont fortement hétérogènes, mêlant des grands débutants et des étudiants ayant déjà une pratique de la langue, voire de langue maternelle chinoise, mandarine ou dialectale. Cette disparité, qui fait coexister au sein des cours de première année des populations ayant des acquis tendanciellement disparates, s'accompagne parfois de situations d'acquis antérieurs contrastées, entraînant des problèmes de méthodologie, en particulier sur des enseignements thématiques. Les performances des étudiants en langue française sont quelquefois problématiques, ce qui impacte les résultats dans les disciplines civilisationnelles ou les options notamment.

L'option sélective à l'entrée permettrait sans doute de réduire une partie du problème, la sélection sur critère ayant un effet mécanique d'homogénéisation des populations. Cependant la section de chinois de LCAO n'a jamais opté pour cette solution jusqu'à présent.

Par ailleurs, la composante d'Asie orientale déplore depuis de nombreuses années son taux d'encadrement en-dessous de la moyenne des autres composantes de l'université, et les limites atteintes par la capacité de l'équipe pédagogique à faire face à un flot important d'étudiants. Elle rappelle l'incontestable articulation qui existe entre réussite et encadrement.

Modalités de contrôle des connaissances

Les responsables de la mention entendent la remarque sur le manque d'harmonie entre les différentes spécialités, et vont œuvrer à y remédier, en donnant une meilleure visibilité à une généralisation du contrôle continu dans la majorité des enseignements qui est de fait le cas dans la maquette actuelle. La différence de perception dont fait état le rapport d'évaluation quant à la valence des types de MCC s'explique sans doute par les disparités de ventilation des pourcentages des différentes épreuves composant le contrôle continu, mais à chaque fois c'est bien ce dernier qui s'applique. Les MCC seront en tout état de cause revues au moment de la mise en place du contrat, dans un souci de clarté et d'harmonisation.

En revanche, sachant que le contrôle continu majoritaire est d'ores et déjà appliqué pour la spécialité chinois, la corrélation avancée entre modalités de contrôle continu et taux de réussite ne paraît pas pertinente. Il faudrait ici plutôt prendre en compte les difficultés rencontrées par des étudiants sinophones à s'ajuster à un système universitaire et à des méthodologies d'analyse nouvelles (voir plus haut).

Enseignements de méthodologie

La critique concernant le « manque d'enseignements spécifiques de méthodologie » a soulevé des interrogations des responsables des mentions et des parcours. S'ils

ne font pas l'objet d'UE ou ECUE spécifiques, dont on peine à voir quel contenu réel ils pourraient avoir sauf à courir le risque de participer d'un effet d'affichage dont le contrecoup serait un excès de théorie et d'abstraction, les contenus méthodologiques sont intrinsèques à un grand nombre d'enseignements, avec un effort particulier porté sur le niveau L1. Comme le reconnaît le document d'évaluation : « il y a peu d'enseignements spécifiques de méthodologie, la méthodologie étant incluse au sein des TD ». Dans le cas des parcours d'Asie orientale, la méthodologie du travail universitaire commence dès la semaine de pré-rentrée, obligatoire pour tous les nouveaux inscrits, et qui constitue une semaine tout à la fois d'intégration et d'initiation disciplinaire et méthodologique. L'encadrement par groupes comprend une forte composante méthodologique, qui a pu être renforcée au cours des années, malheureusement éphémères, d'application du PRL.

L'aide méthodologique est également un objet central de l'intervention des tuteurs, en liens constants avec les équipes enseignantes. Cet accompagnement individualisé, par des tuteurs, est un des piliers du dispositif d'aide à la réussite. À quoi il convient d'ajouter le recours très fréquent à la plateforme pédagogique DIDEL, et aux outils (Wiki, discussions, sondages, exercices et corrections) qui y sont associés, et qui constituent un soutien précieux aux enseignements – le développement des fonctionnalités permettant d'organiser un soutien pédagogique à distance, sous la forme d'exercices progressifs et de parcours pédagogiques, est en cours de développement par les collègues d'oral pour la spécialité anglais, travail qui fera l'objet d'un bilan avant d'en envisager l'élargissement à d'autres enseignements et aux autres spécialités. Le recours aux ressources DIDEL est également en rapide évolution dans les enseignements et l'encadrement du travail pour les langues d'Asie orientale. Dans la mesure où des tâches méthodologies spécifiques sont constamment assignées aux étudiants et où, dans l'existant, nous disposons déjà d'un arsenal de mesures d'accompagnement et d'encadrement à visées méthodologiques, les responsables comprennent mal qu'une note relativement sévère vienne sanctionner l'effort constant porté sur ces dispositifs d'aide à la réussite.

Cours Magistraux / TDs

Il importe ici d'apporter une précision sur la répartition des types d'enseignements entre les spécialités et composantes impliquées dans la mention. Les généralités ne peuvent avoir cours sur cette mention, qui accueille des publics différents, pour des visées certes convergentes mais où il importe de dégager des attentes linguistiques nivelées. Les composantes et équipes de formation, au fait de ces différences, s'efforcent de construire une offre pédagogique cohérente pour chacune des spécialités, qu'il serait erroné de chercher à unifier artificiellement. La question des enseignements en CM ou CM/TD est à cet égard une illustration parfaite. Pour la spécialité anglais, dont la visée en terme de compétences linguistiques est de parvenir au terme de trois ans d'études à une maîtrise de la langue en compréhension comme en production, écrite comme orale, le choix a été fait de longue date de ne pas proposer en L1 de cours magistraux, pour privilégier l'échange linguistique, le repérage des difficultés, et la remédiation nécessaire le cas échéant. Le souci est d'assurer aux étudiants la familiarité linguistique suffisante pour poursuivre correctement en L2 et L3, où une proportion de CM est introduite. En revanche les CM dispensés en français, à destination d'étudiants débutants dans la langue, sont bien adaptés au petit nombre d'enseignements fondamentaux de civilisation propres aux domaines d'Asie orientale, où la taille même des amphithéâtres est adaptée au recours systématique à la vidéoprojection.

Plus encore ces enseignements comptent parmi les cours mutualisés les plus attractifs de l'université, en attirant des étudiants non seulement des quatre sections de l'UFR LCAO, y compris en-dehors de leur propre parcours aréal, mais aussi de l'ensemble des filières de Paris-Diderot, auxquelles ils offrent des ouvertures interdisciplinaires dont l'intérêt est constamment mis en avant par le projet d'établissement. On ne peut donc pas dire en généralisant que « les cours magistraux (CM) à forts effectifs » seraient « jugés peu adaptés ». En revanche il est vrai qu'une portion importante des enseignements étant spécifiquement de langue, la formule TD, voire CMTD (grammaire), est plus adaptée pour ces segments.

Mobilité internationale

Il convient enfin de souligner la montée en puissance de la mobilité internationale ces dernières années, en particulier pour la composante d'Asie orientale, la tradition de l'échange linguistique étant bien établie pour la spécialité anglais. Un effort important y est également consenti au niveau du développement des stages linguistiques d'été, dont l'offre a été diversifiée (Chine continentale, Taiwan). Il est vrai cependant que si ces dispositifs constituent des incitations fortes à la stabilité des effectifs en L2 et L3, ils sont insuffisants à stabiliser significativement ceux de L1, où des solutions doivent être recherchées.

•Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (Note : B)

La question du « manque d'indicateurs permettant de mesurer l'insertion professionnelle et la poursuite d'études hors établissement » concerne en partie la politique d'établissement, mais il convient ici de pointer autant le chemin accompli que celui qu'il reste à faire. Des indicateurs commencent à être mis en place, avec en particulier l'exploitation des données collectées sur Apogée, sous l'égide de la DEVU, et la montée en puissance de l'OVE, service dédié en particulier à la réalisation d'enquêtes et de suivi de cohortes. L'on s'achemine donc vers une évaluation harmonisée au niveau des composantes et de l'université. Les composantes, qui manquent de ressources en personnel pour le faire, n'ont pas vocation à faire doublon avec les services de l'université sur ces sujets. Une meilleure information entre UFRs, conseils pédagogiques et services serait sans doute bienvenue, afin de faire des demandes d'enquêtes ciblées. Nous nous y emploierons.

Le document indique également : « En LLCE Langues d'Asie orientale, les deux modules préprofessionnalisants se situent en 2ème et en 3ème années de licence. Il est possible de faire un stage, mais le module est par ailleurs très ciblé sur les compétences disciplinaires (certification en langue, recherche documentaire sur l'aire géographique concernée). Une véritable réflexion sur le projet professionnel ne semble pas bien intégrée. » L'expérience accumulée dans le domaine des modules de PPP fait l'objet actuellement d'une analyse approfondie au sein de l'ensemble de la composante, qui convient que le contenu des modules est encore largement perfectible. Il paraît nécessaire de reconduire une partie des pratiques actuelles, celles notamment portant sur la certification (accès aux tests d'aptitude nationaux en langue : HSK pour la R.P. de Chine, TOPIK pour la Corée, JLPT pour le Japon), les pratiques de rédaction et de lecture des C.V., des annonces d'emploi, etc., dans les langues concernées. D'autres contenus restent à développer ou à élaborer, pour aboutir à un véritable dispositif de projet personnalisé.

Cette évolution implique une diversification du contenu des enseignements, qui doivent cibler une meilleure information sur les débouchés, les filières, les options de poursuite d'études au-delà de la licence. Cette dynamique se fera, comme pour la spécialité anglais, en synergie avec des services qui peuvent aider à placer l'étudiant sur la voie de son projet professionnel, au premier rang desquelles le Service d'Aide à l'Orientation et à l'Insertion Professionnelle (SAOIP) de l'université. Des discussions sont d'ores et déjà engagées pour faire évoluer rapidement cette question.

Une réflexion est également en cours pour obtenir, via les réseaux sociaux notamment, davantage de données sur le devenir des étudiants quittant le cursus après leur licence. Des pistes sont à l'étude pour la constitution d'un annuaire des anciens élèves ; dans ce domaine également, la collaboration avec le service « Réseapro », mis en place par le SAOIP, s'avérera incontestablement précieux. Mais la création du service est trop récente pour pouvoir en tirer un bilan.

Notons qu'une proportion non négligeable des étudiants, tous parcours confondus, poursuit en master. Comme le rappelle le document d'évaluation : « Le lien entre la licence et les masters proposés à Paris-Diderot et sur le Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) Sorbonne-Paris-Cité est excellent, offrant ainsi des choix adaptés ; le taux de poursuite des études se situe globalement entre 50 % et 60 %. » Pour le cas de l'unité d'Asie orientale, on doit souligner ici la remarquable attractivité du master d'enseignement, avec des inscriptions en forte augmentation, qui confèrent à l'UFR LCAO un statut unique en France dans la préparation des concours, tels qu'agrégations de chinois et de japonais, et CAPES de chinois. Il s'agit d'un point fort de la formation.

• *Pilotage de la mention (Note : B)*

Le rapport relève une absence de pilotage au niveau de la mention, ce qui est une réalité. Jusqu'à présent, s'agissant d'équipes de formation relevant de deux UFR distinctes, qui plus est distancées du fait de la situation excentrée des études anglophones par rapport à l'université, les contacts réguliers entre le/la responsable la licence pour la spécialité anglais et le/la responsable pour les spécialités langues d'Asie orientale tenaient lieu de pilotage. Le rapprochement des deux UFRs, voisinant désormais sur le même campus du site Paris Rive-Gauche, va permettre de faciliter des rapports plus réguliers, tout en les institutionnalisant davantage. Une première réunion des responsables de chacune des spécialités a permis d'entamer la réflexion sur la pertinence d'une coordination ponctuelle plus formalisée, en particulier sur le point des doubles licences mises en place, des liens avec les services de l'université (ateliers de pré- professionnalisation du SAOIP, enquêtes pour l'OVE, récolte des données, éventuellement possibilité de cours commun autour des notions de constructions culturelles et sur certaines formes de la culture – circulations culturelles, culture populaires, ...). La mise en place d'un Conseil de coordination, composé des responsables des mentions, a été envisagé et sera proposé aux instances des UFR concernés. L'UFR LCAO, ayant pris note des recommandations de l'AERES comme de l'attente de l'Université, s'apprête à élire prochainement en son sein un Conseil unique des enseignements, jusqu'alors ventilé dans chacune de ses quatre sections aréales (chinois, coréen, japonais, vietnamien), l'UFR d'études anglophones conservant de son côté son Conseil d'enseignements. Instance de relai entre les deux conseils, le Conseil de coordination travaillera également à l'harmonisation des procédures d'évaluation (courantes en spécialité japonais, mises en place depuis la rentrée 2013 pour la

spécialité anglais, en cours de mise en place dès le S2 de cette année (2012-2013) pour les spécialités chinois et coréen), une méthodologie et un système commun permettant de faciliter l'exploitation des résultats. Reste qu'un pilotage au niveau de chaque spécialité demeure nécessaire, pour des formations à structuration et composition différenciée, qui ne partagent formellement que quelques cours transversaux (essentiellement l'informatique). Les conseils d'enseignement d'ores et déjà en place poursuivront leur travail de pilotage au niveau des spécialités, mais les échanges de bonnes pratiques, d'expériences pédagogiques, seront facilités par la mise en place du conseil, pour le bénéfice certainement des diverses spécialités et un accroissement de la visibilité des formations, de leurs politiques et de leurs résultats.



Vincent Berger